ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Samedi 4 novembre 1899 (11 Brumaire. An 108 de la République), 308e jour de l'année, 43e jour de l'automne. Lever du soleil, 6 h. 53; coucher, 4 h. 34

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 3 novembre, à 2 heures du soir :

Pression barométrique : 755 m/m. — **Température maxima** : 18° ; **minima** : 11° — **Humidité** : 0,79 — **Etat du ciel** : **nuageux**, — **Direction et force du vent** : S. W. fort.

Pluie tombée depuis 24 heures, 1 m/m 6.

Temps probable pour aujourd'hui : Beau ; **pour demain** : incertain.

MAIRIE. — Le Maire où l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Fermés à 8 h.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au secrétariat de la Mairie.

MARCHÉS. — Grande-Place et place de la Liberté.

BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'École nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à 9 h. du soir.

COURS PUPLICS. — De 8 h. à 9 h. 1/2, dans l'immeuble Pierre Catteau.

Langue anglaise : 2e année, 3e année pour les hommes de 6 à 7 h. 1/2, 1re, 2e et 3e années, pour les demoiselles.

Langue allemande : 1er Cours de 8 à 9 h. 1/2.

Comptabilité et arithmétique commerciale, — Année préparatoire et 1re année, de 8 à 9 h. 1/2.

BRASSERIE UNIVERSELLE. — A 8 h. 1/2, soirée de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot.

Travailleurs. — Voulez-vous un bon conseil ? Prenez votre pain et votre charbon à *La Coopérative Ouvrière « La Paix »* Toutes les marchandises sont de première qualité, et puis vous aurez de beaux bénéfices.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

Assemblée générale

Tous les groupes du Parti ouvrier de Roubaix, Croix-Wasquehal, Wattrelos et Lannoy sont invités à se réunir, samedi soir, à huit heures et demie, au local « La Paix. »

Le citoyen JULES GUESDE assistera à la séance.

P. S. — Prière aux secrétaires de groupes de convoquer leurs membres pour cette réunion.

L'octroi. — Les recettes de l'octroi opérées jusqu'à fin octobre 1899 présentent une différence en plus de plus de 70,000 fr. sur les recettes de la période correspondante de 1898.

Le droit d'abri accuse également des recettes supérieures de 5.165,72 sur les recettes opérées l'an passé.

Engagement volontaire. — Tout Français qui aura l'intention de s'engager, devra désormais s'adresser, pour obtenir l'extrait de son casier judiciaire, au commandant du Bureau de recrutement, à Lille, place aux Bleuets, 28, en ayant soin de joindre à sa lettre un extrait de son acte de naissance et d'indiquer son adresse exacte.

Le coût de cet acte est provisoirement fixé à 0 fr. 30.

Avis militaire. — Les jeunes soldats de la classe 1898 et les ajournés de la classe 1897, devant accomplir deux ou trois années de service sont invités à retirer leur ordre d'aller à la caserne de gendarmerie à Roubaix, rue des Arts.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Appel au concours des journalistes. — La situation s'aggrave. — Nouvelles grèves. — Solidarité ouvrière.

La situation, loin de s'améliorer, s'aggrave. **Les patrons s'entêtent à ne pas vouloir céder. Ils espèrent en la désunion des ouvriers pour triompher.** Si c'est là une tactique savante — qui ne réussira pas d'ailleurs — ce n'est pas loyal, ni honnête.

La population ne connaît pas assez les motifs de la grève. Il est nécessaire, croyons-nous, que, dans une réunion publique, cela soit expliqué.

Car la grève, d'après les apparences, pourrait durer un certain temps encore. Il faut que l'opinion tout entière soit avec les grévistes — contre les patrons. Et puis si, comme tout le fait supposer, le conflit s'aggrave, si la grève gagne d'autres usines, il faut que les ouvriers rattacheurs et fileurs s'entendent pour formuler partout des revendications communes.

Il faut que tous soient d'accord pour demander le numérotage au fil et le pesage des paniers obligatoire. La base de la production doit être fixée par fraction, les primes et les salaires doivent être partout les mêmes.

Demain nous discuterons ces différents points. Nous établirons que les fileurs, les rattacheurs et les bacleurs ne demandent rien que qui est juste. Et nous prouverons bien que lorsque nous l'aurons prouvé, nos confrères de la localité seront avec nous pour défendre les ouvriers.

Qu'on laisse une fois la politique de côté pour examiner sérieusement ce qu'il y a au fond de cette grève des ouvriers de la filature.

Qu'on ne voie pas les meneurs — qui, je l'assure, n'existent pas — pour ne discuter que les réclamations des grévistes, et alors tous ceux qui ont une plume pour écrire ne l'emploieront que pour les défendre.

* ** *

De nouvelles grèves ont éclaté hier. A la filature de coton, Motte et Blanchet, rue de Babylone, les tisseurs qui ne gagnent que 7 fr. 50 par semaine demandent d'avoir 9 fr. A la filature de laines Raymond Lefebvre, les bacleurs, également ont quitté le travail. Ils gagnent 12 centimes de l'heure ; ils en demandent 15. A la filature Louis Ferrier, rue d'Hem, ce sont encore les jeunes bacleurs qui, à midi, n'ont plus voulu rentrer. Ils demandent aussi une augmentation de salaire.

On nous dit que dans la soirée, une partie d'ouvriers rattacheurs de cette dernière filature aurait cessé de travailler pour se mettre en grève. Nous n'avons pu confirmer le fait. Quoiqu'il en soit, les jeunes bacleurs sont pour ainsi dire indispensables aux métiers à filer. S'ils s'obstinent à ne pas reprendre le travail, ils pourraient forcer au chômage d'autres ouvriers.

Aux filatures Vve Mille, Cau, Debuigne, Motte et à la fabrique d'apprêts et teintures Motte et Meillassoux, les ouvriers continuent toujours la grève.

* ** *

A Roubaix, à Croix et à Lille, les grévistes ont été autorisés à quêter. Nous faisons en leur faveur un chaleureux appel à la solidarité ouvrière. La plupart d'entre eux n'étaient pas syndiqués — ils le sont maintenant — et ils ont besoin pour donner du pain à leurs enfants.

La main à la poche, camarades. C'est pour les travailleurs qui luttent contre l'iniquité.

L. B.

L'accident mortel de la rue de Lannoy. — Les funérailles du malheureux Fernand Puché, qui a trouvé la mort dans la nuit de mardi à mercredi, dans les circonstances tragiques que nous avons relatées, ont eu lieu hier après midi, à 3 heures.

Le cortège assez nombreux est parti de l'Hôtel-Dieu.

Un potard au violon. — Le monde des pharmacoles, vient d'être éprouvé cruellement.

Le nommé Paul Morin, âgé de 33 ans, pharmacien diplômé sans domicile fixe, né à Saint-Mars-sur-Ballon, le 8 décembre 1866, a été arrêté jeudi soir, vers 7 heures 1/2, sous l'inculpation d'ivresse et d'outrages aux agents.

Doué d'une âme rêveuse, notre potard pochard a écrit sur les murs de la geôle du poste de l'Hôtel-de-Ville où on l'avait écroué « Au bonheur... s'il se trouve sur terre ! »

Sport pédestre. — Dimanche prochain, 5 novembre, sera couru un Cross-Country, réservé aux coureurs habitant le département du Nord, sur une distance d'environ 10 kilomètres.

La mise sera de 1 franc, inscriptions au siège de l'Union des Sports, boulevard de la République, chez M. Dutat, café du Boulevard.

Le départ aura lieu à 10 heures très précises du matin (au dit siège).

De magnifiques médailles sont offertes aux lauréats.

Bon nombre de coureurs roubaisiens et tourquennois ont déjà envoyé leur adhésion.

Le départ et l'arrivée seront jugés et contrôlés par MM. Jean Goossens, Jules Marx et M. Dutat.

Les rentes des travailleurs. — Le 30 octobre un accident est survenu chez Richard Desrousseaux, chemin de la Mackellerie.

Le nommé Deplanques Louis, tisserand, âgé de 22 ans, demeurant rue des Arts, 193, a reçu sur la main un coup de bras de chasse; il en est résulté une luxation de la 1re phalange de l'annulaire droit.

Le docteur Bole a déclaré 4 à 5 semaines d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Motte et Bourgeois, rue du Moulin, le 2 novembre.

Le nommé Dhont Henri, dégraisseur, âgé de 27 ans, demeurant rue de Lens, 15, fort Cordonnier, a fait une chûte en portant un sac de drogues et s'est contusionné le genou.

Le docteur Godefroy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Jul s Hispa-Hemircq, rue de l'Hommelet, 31, au nommé Bondt Joseph, mouleur, âgé de 18 ans, demeurant à Croix, rue Baudin, 19, a reçu de la fonte en fusion sur le pied gauche, déterminant des brûlures du 2e degré.

Le docteur Hispa a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 31 octobre, un accident est survenu à la coopérative La Paix.

Le nommé Jules Lorez, conducteur de palis, âgé de 14 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Capart, 28, a reçu un pain tombant d'un rayon, sur la figure. Il en est résulté une kératite superficielle.

Le docteur Dupré a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu à la Coopérative La Paix au nommé Hutin Alfred, ouvrier charbonnier, âgé de 38 ans, demeurant rue Decrème, cour Vantobaeys, qui a contracté une entorse au pied gauche provoquée par la chute d'un tamion.

Le docteur Dupré a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Le 31 octobre un accident de travail est survenu chez Arthur Loudin, rue Ma Campagne, 78, le nommé Hoff Joseph, manœuvre maçon, âgé de 28 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 12, en déchargeant des poutres en fer s'est contusionné le thorax.

Le docteur Dupré a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez A. Denis et Demoiz, rue Corneille au nommé Sanitrise Arthur, ourdisseur, âgé de 14 ans 1/2, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 18, a eu la main pincée entre le bois d'une tondeuse et son cylindre ; il en est résulté une foulure du 4e cylindre droite.

Le docteur Lepers a déclaré 8 à 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 2 novembre un accident est survenu chez Caprois Manieu et fils, rue Montgolfier.

Le nommé Demeilier Felix, profession tileur, âgé de 43 ans, demeurant rue Courtet, maisons Lepers, a eu le doigt pris entre deux poulies, occasionnant une plaie contuse grave de l'auriculaire droit.

Le docteur Picquet a déclaré 1 mois d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Motte et Bourgeois, rue du Moulin, au nommé Verbrugge Adolphe, teinturier, âgé de 47 ans 1/2, demeurant hameau des 3 Faudets à Hem, qui a fait une chute en portant un ballot de pièces et s'est contusionné l'épaule gauche.

Le docteur Bernard a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 3 octobre, un accident de travail est survenu chez Moïse Lopier-Lemue, rue de Lorraine.

Le nommé Octor Auguste, profession mécanicien, âgé de 35 ans, demeurant rue du Tilleul, 17, s'est fait prendre la main en retirant un copeau de la dresseuse qui en est resulte une plaie par écrasement de la phalangette du 4e doigt de la main droite.

Le docteur Lahbe a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Les contraventions. — La police a dressé hier deux contraventions, dont une pour divagation de chiens et une pour cabaret ouvert après l'heure.

Théâtres et Concerts

Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot. — C'est ce soir qu'aura lieu la soirée de gala suivie de bal, organisée par l'Association amicale des anciens Elèves de l'Institut Turgot, à l'occasion du 2e anniversaire de la création de l'Institut Turgot et du 1er anniversaire de la fondation de l'Association.

La fête aura lieu à la Brasserie Universelle ; elle est rigoureusement privée. C'est dire que les invitations ont été très recherchées.

Le concert a lieu avec le concours de Mlle Jeanne Dubrœucq, cantatrice, Germaine Bansette, pianiste, M. Alphonse Janssens, Mme Sady-Petit et M. Sady-Petit du Théâtre National de l'Odéon et des Bouffes-Parisiens, d'un Quintette symphonique et de M. Rostycher, pianiste-accompagnateur.

En voici le programme :

1. A. Ouverture de Poète et Paysan, Suppé ; B. Cavaleria Rusticana, Mascagni, par MM. P. Desreumaux, M. Jourdeuil, G. Delaisieux, G. Lechantre et E. Tiberghien.

2. A. Air de la Reine de Saba, Gounod ; B. Le Cor, Flégier, par M. Alph. Janssens.

3. Oh ! le Théâtre, par Mme Sady-Petit. Thénard.

4. a. Le chant du Nautonier, Diemer, b. Marche Nuptiale, Grieg.

5. a. Les Réformés, Feydeau, b. Une réception au Conservatoire, Dunord.

6. a. Air des Mousquetaires de la Reine, Halévy, b. Hymne d'amour, Lionnet, par Mlle Jeanne Dubrœucq.

« La Souris », comédie en un acte de M. Denoseaux, jouée par Mme et M. Sady-Poty.

Le piano sera tenu par M. Rostycher.

Bal de famille.

Convoi civil. — Demain dimanche, à trois heures et demie de l'après-midi, auront lieu les funérailles civiles de la citoyenne Catherine Massin, épouse du citoyen Thienne, décédée à l'âge de 64 ans.

Assemblée à la maison mortuaire, rue des Fossés, 17, à 3 heures.

Libre-Pensée « Ni Dieu ni Maître ». — Dimanche 5 novembre 1899, à sept heures et demie du soir, assemblée générale chez le citoyen Henri Carrette, rue de l'Alma, 104.

Ordre du jour : Compte-rendu du délégué au Congrès de Paris.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 3 novembre 1899

NAISSANCES. — Charles Schmittlein, rue Latine, 16. — Léonie Scadde, rue Barbe d'Or, cour Wagnon, 5. — Angèle Quint, Grande Rue, cour Lefebvre, 10. — Célina Verniers, rue du Pile, cour Rerchuez, 8. — Jules Van den Brand, rue de Blanchemaille. — Albertine Vanderhaegen, rue de Blanchemaille. — Gabrielle Vanoverloy, rue de Blanchemaille. — Zélia Devienne, rue de la Banque, 66. — Raymonde Vancoppenolle, rue Vauban, 40.

DÉCÈS. — Elise Creupelard, 6 ans, rue Meyerbeer, cour Zuwal, 9. — Marie Massin, 64 ans, rue des Fossés, 17. — Maurice Hega, 17 mois, rue de Blanchemaille. — Eugénie Tiberghien, 63 ans, rue des Lignes, 16. — Maurice Delrue, 9 ans, rue Saint-Etienne, 18.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Installation des nouveaux conseillers. — Election du Maire.

Dès 8 heures, une foule énorme se presse aux abord de l'Hotel de Ville discutant, sur le résultat probable de l'élection. Le nom de M. Dron sort de toutes les bouches.

A huit heures et demie, les conseillers municipaux pénètrent dans la salle de délibérations. M. Sénélar prend la présidence.

La séance est ouverte à 8 h. 40 (30 conseillers sont présents à l'appel nominal.

M. Sénélart, donne lecture des résultats des élections et déclare MM. Scalbert, Massard, Parsy, Martin, Saison et Orelie, nommés conseillers municipaux de la ville de Tourcoing et les installe dans leurs fonctions.

MM. Bissal, Glorieux, Dumortier, Salembier, Mulier se sont fait excuser.

Après la lecture des articles relatifs à l'élection du maire, on vote par ordre alphabétique.

La vérification des bulletins a lieu et l'on passe au dépouillement qui se fait sous la présidence de M. Charles Leplat et Loridan Henri, secrétaire.

Le dépouillement du scrutin donne 29 bulletins portant le nom de **Dron** et 1 bulletin blanc.

M. Dron est nommé Maire de Tourcoing au milieu de vives acclamations.

Le nouveau maire prend place au fauteuil et prononce une allocution très applaudie, au cours de laquelle il fait l'éloge de son prédécesseur.

La musique municipale se fait alors entendre en jouant la « Marseillaise ».

Le nouveau maire a quitté la mairie au milieu d'un nombreux public qui lui a fait une chaleureuse ovation.

Société de géographie. — Demain dimanche, aura lieu, en la salle d'auditions de l'Académie de musique, une séance de la Société de géographie dans laquelle M. Joseph Chantel, avocat à la Cour d'appel, fera une conférence sur son voyage chez les sauvages bachmards et sedangs (région du Haut Indo-Chine. Cette conférence sera accompagnée de nombreuses projections lumineuses.

Le comité nous prie de rappeler que ces conférences sont réservées aux membres de la Société de Géographie ; les personnes qui désireraient en faire partie sont invitées à s'adresser au secrétaire M. Petit-Leduc, 78, rue Nationale.

Syndical des ouvriers et ouvrières de la filature. — Les camarades faisant partie du syndicat, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 5 novembre courant, à 2 heures 1/2 s'r, chez M. Frédéric Decock, à l'estaminet du Petit Pré Catelan, rue Auber.

Ordre du jour. — Nomination de la commission définitive, comment trouver financier, propositions au sujet des heures syndicales, propositions diverses.

Les membres de la commission se réuniront à trois heures, chez le citoyen Delsalle.

Les grèves. — Comme nous le faisions présenter dans notre numéro d'hier, les patrons ont consenti à faire droit aux revendications des ouvriers.

Seul, l'établissement Lefebvre-Lamourette, resté rebelle à toute idée de justice, d'humanité et de concorde, a vu plus de solidarité de ses ouvriers.

Chez Delsart et Lhermitte, les ouvriers reprendront le travail demain matin, avec les commandes d'augmentation sur les mauvaises matières.

Les rattacheurs au continu obtiennent un salaire minimum de 18 francs par jour.

Chez Delfosse, Dibaux les patrons ont donné entière satisfaction aux grévistes.

Nous ne pouvons que féliciter les ouvriers de l'esprit de solidarité qui ne cessé de régner parmi eux, et leur a fait remporter une aussi brillante victoire.

Les ordres d'appel. — Les jeunes gens faisant partie de la classe de 1899, sont invités à retirer leur ordre d'aller à la gendarmerie, l'ordre d'appel.

Nous annoncions demain, la liste des affectations.

Les cambrioleurs. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux malfaiteurs se sont introduits chez M. Henri Toissonnier, marchand de dentelles, rue des Carliers.

Ils savaient fait un trou dans un volet, ils ont cassé un carreau, puis ouvert la fenêtre par où ils ont pénétré dans l'habitation.

On entendant du bruit, les époux Poissonnier en reconnaissant qu'il était profitait par des personnes marchant au rez-de-chaussée, se précipitèrent à la porte de leur chambre et crièrent au voleur.

Ils sont tout de suite qu'aussitôt les deux individus, qui, repassant par la fenêtre, s'enfuirent à toutes jambes.

Après leur départ, les époux Poissonnier descendirent et constatèrent qu'en plus des dégâts, une somme de 4 à 5 fr. en menue monnaie et plusieurs timbres-poste avaient disparu.

M. Froix, commissaire de police du premier arrondissement, a ouvert une enquête.

Arrestation d'un fraudeur. — Les douaniers de la brigade du « Risques-Tout », ont arrêté hier après-midi le nommé Alfred Barbillon, âgé de 30 ans, journalier, demeurant à Croix, qui était porteur de 14 kilos de café vert, d'une valeur de 56 francs.

Barbillon a été conduit ce matin à Lille.

Les contraventions. — La police a dressé hier trois contraventions, dont deux pour tapage nocturnes, et une pour défaut de plaque à un vélo.

Les rentes des travailleurs. — Le 3 novembre, un accident est survenu chez Lienart Valnier, teinturier rue Verte.

Le nommé Demarque Louis, homme de peine, âgé de 32 ans, demeurant à Mouscron, rue de Menin, s'est contusionné le pied gauche en tombant sur le parquet.

Le docteur Bourgois a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 3 novembre, un accident est survenu chez Mme veuve Fouan-Leman et fils, peigneurs de laines, rue Bailly.

Le nommé Cyrille Vaneste, homme de peine, âgé de 31 ans, demeurant place Thiers, cour Liagre, 49, a reçu une pièce de bois sur le pied droit.

Le docteur Playoust a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

Ducasse à pierrots. — Dimanche 5 novembre et jours suivants, grande ducasse à pierrots chez le citoyen Baert Pierre, coin de la rue de Guyne et de la rue de Renaux, à l'estaminet « du Salut ».

Combat de coqs. — Le dimanche 5 novembre, à 5 heures précises, aura lieu l'inauguration du nouveau parc du « Beau Bouquet » contenant 600 places, rue de Gand, 115

Un grand combat aura lieu entre la société du « Beau Bouquet » contre la société du « Galloodrome », trois de cinq, pour 200 fr.

Prix d'entrée : 1 franc.

AVIS. — Toutes les parties que jouera la société du « Beau Bouquet » commenceront aux heures annoncées.

Les cours publics. — Enseignement primaire dans toutes les écoles de garçons et de filles. Sténographie et Dactylographie, école des garçons de la rue du Calvaire de 8 heures à 9 heures du soir. — Langue Allemande, cours élémentaire, école de garçons, rue du Conditionnement, de 6 heures 1/4 à 9 heures 1/4. — Langue Anglaise, cours supérieur, école de garçons rue du Conditionnement de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4 du soir.

Théâtre de Tourcoing. — Directeur Alexandre fils. — Nous rappelons à nos lecteurs que demain 5 novembre, la troupe d'opéra-comique, Dr. M. Alexandre donne le BARBIER DE SÉVILLE. C'est un succès analogue à celui de la FILLE DU RÉGIMENT qui se prépare et ce sera bien mérité.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 3 novembre 1899

NAISSANCES. — Lahousse Jules, rue de Gand, 158. — Dhalluin Charles, rue La Pérouse. — Duquesne Julien-Henri, rue de Carvin. — Delgrange Angèle, rue de Belfort. — Vanhoutterhem Camille, à la Maternité. — Wysen Gustave, rue des Bonnets. — Pazerie Yvonne, rue du Casino, 44. — Simoens Léon, place des Halles, 6.

DÉCÈS. — Duriez Marie, 56 ans, rue des Phalempins.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Un fait grave. — Au sujet de la disparition de 60 kilos de viande de taureau, provenant des Arènes de Roubaix, dont un confrère a parlé, le citoyen Desbarbieux, maire de Croix, a adressé au Préfet une longue lettre, dans laquelle il prie ce fonctionnaire de lui indiquer ce qu'il doit répondre aux plaintes qui lui parviennent sur la non-distribution des 60 kilos de viande réservés aux indigents.

Dans sa lettre, que nous regrettons ne pouvoir reproduire *in-extenso*, faute de place, le maire de Croix relate que l'un des bouchers de la ville lui a déclaré que les administrateurs du Bureau de bienfaisance leur attribuaient, à lui et à son associé, comme indemnité pour le débit des viandes, les *tronçons* et les *plats* de chaque bête, c'est-à-dire les meilleurs morceaux.

De ce fait, les bouchers ont reçu plus de 60 kilos de viande en morceaux de choix, d'une valeur supérieure à 60 francs.

Or, comme le fait remarquer Desbarbieux à M. le Préfet, en 18.7, il n'a payé pour le dépecage, que cinq francs par bête.

On voit par là, où sont les défenseurs des pauvres.

Le maire de Croix a donc raison de protester hautement contre la façon d'agir des administrateurs du Bureau de bienfaisance.

Les administrateurs ont disposé d'un bien qui ne leur appartenait pas mais qui appartenait aux pauvres. En ce faisant, ils ont manqué au strict devoir que leur impose le souci de ceux qui souffrent.

LANNOY. — Parti ouvrier français. — Comité cantonal. — Les adhérents des sections d'Annœullin, d'Ascq, de Flers, de Forest, d'Hem, de Lannoy, de Lys et de Sailly sont priés d'assister au Congrès cantonal qui aura lieu le dimanche 5 novembre, à quatre heures précises du soir, au siège du Comité, chez le citoyen Fontaine, cinématographe « Grand-Casino », à Forest.

Le citoyen Vandace, conseiller d'arrondissement, assistera au Congrès.

Une réunion des secrétaires aura lieu une heure avant le Congrès.

Le Congrès sera suivi d'une grande conférence publique et contradictoire.

Les adhérents des sections citées plus haut sont invités à assister au Congrès à l'heure indiquée ci-dessus. Les conférences auront lieu le samedi 4 novembre à la coopérative « *La Paix* », boulevard de Belfort, à Roubaix.

Le citoyen Guesde assistera à ce Congrès.

LYS-LEZ-LANNOY. — Parti ouvrier Français. — Les citoyens adhérents à la section de Lys-lez-Lannoy, sont priés l'assister, lundi soir, à 8 heures, à la loge de la Coopérative La Paix, à Roubaix.

Les camarades se feront un devoir de ne pas manquer à cette importante réunion.

MOUVAUX. — Arrestation. — Le garde Dupréz a mis en état d'arrestation, la nommée N. Jange, âgée de 31 ans, d'origine allemande.

Cette personne, tailleuse de son métier, qui habitait Roubaix avait quitté le logis important avec elle les effets d'habillement, plus une chaîne de montre appartenant à son compagnon.

Elle avait la somme en question pour la minime somme de 1 fr.

Œuvre de bienfaisance. — M. Auguste Hardy, tenancier de l'estaminet du Soleil Levant, tient à informer le public qu'il donnera dimanche soir, en son local, rue Carnot, une soirée chantante au bénéfice de l'hospice Nous invitons nos lecteurs à s'y rendre en grand nombre.

LE NORD

LILLE

Une Mystérieuse Disparition

LE JEUNE DUJARDIN RETROUVÉ

Enfin, Marcel Dujardin, le petit clerc de chez Me Rombaud, disparu depuis le 29 septembre dernier, et dont on n'avait jamais pu découvrir la trace, vient d'être retrouvé à Mareuil-Caubert, petite commune de la commune, près d'Abbeville.

La découverte

Voici comment on a été amené à découvrir le jeune disparu :

Il y a une quinzaine de jours, M. Boillerault, chef de la sûreté, recevait du procureur de la République d'Abbeville, une demande de renseignements concernant un nommé Delerue, ancien employé de la banque Verley-Decroix, à Lille, qui se serait trouvé sous le coup d'un mandat d'arrêt. Renseignements pris, M. Boillerault télégraphia que cet individu n'existait pas.

Mercredi dernier, le chef de la sûreté recevait de nouveau du parquet d'Abbeville, communication d'un procès-verbal rédigé par la gendarmerie de cette ville après interrogatoire d'un gamin qui, recueilli chez l'adjoint au maire de Mareuil-Caubert, avait fait les déclarations les plus romanesques.

Comme le gamin disait être né à Lille et qu'il citait dans son récit nombre de personnes de Lille, on informait M. Boillerault d'avoir à vérifier ces allégations sujettes à caution, puisque les premières déclarations concernant Delerue avaient été reconnues fausses.

Déclarations romanesques

Interrogé une première fois par la gendarmerie d'Abbeville, prévenu par l'adjoint au maire de Mareuil, l'enfant avait déclaré être le fils d'un nommé Delerue, qui se trouvait sous le coup d'un mandat d'arrêt pour avoir commis des vols à la banque Verley-Decroix où il était employé.

Interrogé une seconde fois après qu'on eut reçu le télégramme de M. Boillerault démentant cette affirmation, il fit des déclarations encore plus fantaisistes, contant aux gendarmes un véritable roman où il travestissait son repris de justice dangereux ou en ouvriers fainéants et voleurs d'honorables avoués ou huissiers de Lille tels que Me Ratel, Me Desmazières, etc.

Il s'appelait maintenant Larose et avait un père, habile aux déguisements romanesques renouvelés des Du Paty et des Gribelin, fausses barbes, fausses perruques, lunettes bleues, etc.

Il devait même rejoindre son père à Calais pour s'embarquer avec lui et passer en Angleterre.

De plus il déclarait être né à Lille en août 1885.

Plusieurs choses, dans tout ce fatras donneront l'éveil au chef de la sûreté : le gamin en question citait surtout des noms de banquiers, avoués ou huissiers lillois, or c'était le milieu que fréquentait Marcel Dujardin, le petit saute-ruisseau, il déclarait s'appeler Larose, et Dujardin a des parents qui portent ce nom, enfin, à un mois près, la date de naissance coïncidait.

L'Arrestation

En conséquence, M. Boillerault persuadait qu'on avait affaire au petit clerc disparu. On avisa le Parquet de Lille qui télégraphia au Parquet d'Abbeville que le gamin interrogé était un nommé Marcel Dujardin, en fuite depuis le 29 septembre et sous le coup d'un mandat d'arrêt de M. Delalé, juge d'instruction.

Et voilà comment M. Delalé a reçu hier matin un télégramme l'informant que Marcel Dujardin avait été arrêté par la gendarmerie d'Abbeville à Mareuil Caubert.

Il se trouve actuellement sans ressources, ayant dépensé les 400 francs emportés, dans des pérégrinations dont on ne pourra connaître le détail que dans quelques jours ; il a sur lui une montre en argent, dernier vestige de sa passagère opulence.

Marcel Dujardin arrivera sous doute aujourd'hui à Lille et sera interrogé par M. Delalé, juge d'instruction.

BAGNE HOSPITALIER

Maintes fois, nous sommes intervenus pour réclamer des *Hospices civils de Lille* les réformes hospitalières qui s'imposent.

Maintes fois, nous avons protesté contre la mauvaise alimentation et les mauvais traitements que l'on inflige aux administrés de l'Hospice Général.

Maintes fois nous avons, par la plume et par la parole, au Conseil général comme au Conseil municipal, dénoncé l'intolérance religieuse, les rigueurs réglementaires, la séquestration obligatoire, les punitions d'opinion, l'exploitation du travail, les mauvaises conditions de nourriture et de séjour dans les chauffoirs, les abus de toutes sortes dont les hospitalisés sont victimes.

On est parvenu à arracher aux Hospices quelques réformes dont ils n'ont pas lieu de se plaindre, malgré leurs préventions contre elles.

On sort tous les jours à l'Hospice Général comme dans les hospices particuliers : le règlement n'en souffre point davantage et la santé de nos vieillards et incurables encore moins.

Tous les hospitalisés vieillards et incurables, touchent de la ville de Lille, le sou de poche de 0,50 c. par mois : ils n'en sont que plus satisfaits.

Seul, le régime alimentaire laisse à désirer à l'Hospice Général.

Cependant, on avait pris un ex-gendarme, quelqu'un de retraité, pour surveiller l'alimentation.

Or, notre ancien gendarme qui ne connaît de la cuisine que celle du regiment quand il était de corvée, laisse les « pours » faire leur petite popote comme naguère et transposant son rôle, ce sont ceux qui se plaignent que le gendarme retraité ne vaut rien qui accolte de ses rigueurs.

Cet homme s'est fait une réputation de croquemitaine dans la population hospitalisée.

A telles enseignes que, tout dernièrement encore, à l'un des deux incurables qui ont été frappés d'un mois de prison au lieu de sortir par surveillant gendarme, pour avoir découché, il a infligé quinze autres jours de punition pour avoir crié : Vive Delory !

Ainsi donc le cri de : Vive Delory ! est un cri séditieux.

Il faut noter que le maire de notre ville est en même temps, de droit, président des hospices. Il ignore, qu'malheureusement, ces gens-là sont à la majorité de la commission hospitalière contre lui, majorité composée d'administrés très pro-coroux dont certains comme M. Danchin, font la guerre de partis pris à l'Administration municipale à titre purement politique.

On avait pris un surveillant de plus pour que, tous les soirs, il y eut un œil ouvert sur l'alimentation hospitalière.

Et par intervention, ce surveillant, au lieu de surveiller l'alimentation, surveille les hommes, les jugeant pour la moindre des choses et fait tant et si bien, qu'il dépasse de beaucoup le gendarme sans pitié et ridicule de Courtelline.

L'administration hospitalière a fait, en prenant cet homme à son service, une dépense inutile, voire même nuisible au bon ordre dans ces établissements hospitaliers les plus importants.

M. Lemire, administrateur de l'Hospice général pourrait bien se rendre compte lui-même de ce qui se passe dans son service et n'a pas besoin de l'aide d'un surveillant qui a fait de l'Hospice général un véritable bagne.

Henri GHESQUIERE.

Drame matique suicide. — Hier, dans l'après midi, vers 4 heures, une forte détonation se faisant entendre dans un estaminet des environs du boulevard Victor Hugo, et de la rue de Douai.

La bonne, qui travaillait dans une arrière-cuisine et qui avait entendu le coup de feu, accourut et vit avec effroi dans le café et étendu au pied du billard, son maître, N..., âgé de 11 ans, baignant dans une mare de sang.

Un revolver, encore fumant, gisait à côté de lui, sur le plancher.

Un vieux consommateur un peu ivre, regardait le cadavre avec horreur et semblait pétrifié par la scène qui venait de se dérouler sous ses yeux.

En effet, N... s'était suicidé en se tirant une balle dans la bouche, et le bonhomme avait essayé, mais en vain, d'en pécher le cabaretier de mettre fin à ses jours.

La bonne épouvantée, appela à l'aide et ses voisins que le bruit avait attirés, se mirent aussitôt en quête d'un docteur.

Ils réussirent à découvrir le docteur Froissart qui arriva aussitôt et ne put que constater la mort du cabaretier.

La balle entrée par la bouche est ressortie sur le sommet de la tête, et la mort a été instantanée.

D'après l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, il paraît tenait que N... aurait eu une discussion avec sa femme dans le courant de l'après-midi et c'est à cela que l'on doit attribuer la cause de son suicide.

Mme X... était absente au moment de la mort de son mari, qui s'est tué lors de son départ.

Une foule assez nombreuse n'a cessé de stationner devant la maison, dans l'espoir d'apercevoir le cadavre qui est resté assez longtemps dans l'estaminet et commentant le drame de cent façons différentes.

M. Chagne, commissaire de police du 7e arrondissement, a procédé aux constatations d'usage et a saisi l'instrument du suicide, un revolver de très fort calibre.

Incendie. — Hier, vers sept heures du soir, un incendie éclatait tout à coup dans une chambre du 4e étage de la maison occupée par M. Bernard, soldeur, 9, rue Gombert, et appartenant à M. Emile Vaulaer, avocat, 12, boulevard de la Liberté.

Des passants aperçevant des flammes qui sortaient du toit, prévinrent immédiatement le locataire ainsi que les pompiers de la caserne de la Mousse et de la caserne de la rue Malus, qui arrivèrent peu après sur les lieux du sinistre et mirent aussitôt la pompe à vapeur en batterie.

L'échelle de sauvetage fut dressée et les pompiers inondèrent bientôt le foyer de l'incendie.

On l'attribue à un vice de construction de la cheminée : un tuyau en fer surchauffé, a communiqué le feu à la charpente et comme la maison est assez ancienne, des flammes n'ont pas tardé à surgir.

Les pompiers se sont attachés surtout à préserver les magasins de papiers appartenant à M. Vandorpe-Grillet qui auraient fourni à l'incendie un aliment des plus puissants et après un quart d'heure de travail tout danger était conjuré.

Le service était organisé par le commandant Druez en personne.

Nous avons remarqué sur les lieux MM. Thillard, commissaire du fer arrondissement, Le Mazurier, commissaire du 4e arrondissement, Chagne, commissaire du 7e arrondissement et Broigne, commissaire aux délégations.

Les dégâts n'ont pu être encore évalués, mais nous croyons qu'ils seront peu importants ; ils seront plutôt causés par l'eau que par le feu.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LEZENNES. — Réunion publique. — Samedi, 11 novembre, à 8 heures et demie du soir, salle de la « Boîte d'Or », réunion publique et contradictoire avec le concours des citoyens Dupied, conseiller général, adjoint au maire de Lille ; Vandaele, conseiller d'arrondissement, et Defaux, secrétaire de la section.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

JULES GUESDE A VALENCIENNES

Ovation à l'apôtre du Parti ouvrier Français

Jules Guesde a honoré jeudi de sa visite les sections du Parti ouvrier Français de l'arrondissement de Valenciennes, réunies en Congrès extraordinaire à Valenciennes, dans la salle de la *Brasserie du Peuple*.

Ce Congrès dans lequel tous les militants du Parti avaient tenu à l'honneur d'assister s'est ouvert à quatre heures.

Guesde est acclamé président d'honneur. Thiétard président ; Baptiste, de St-Amand, Bouvry, de Fresnes, Blois, d'Hergnies, assesseurs.

Thiétard prononce une allocution très goûtée dans laquelle il salue le citoyen Guesde, le lutteur